

Paris, le 2 juin 2016

/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

La mobilisation historique de l'AMF reconnue par le Président de la République

À l'occasion de la séance de clôture du 99^{ème} Congrès, le Président de la République a répondu à une partie des préoccupations des maires de France et des présidents d'intercommunalité grâce à la mobilisation historique engagée par l'AMF contre la baisse des dotations.

L'alerte de l'AMF sur les conséquences économiques et sociales de la chute des investissements publics locaux a été reconnue.

L'AMF prend acte positivement de l'annonce de la réduction de moitié de la contribution prévue en 2017. C'est une première étape.

Cette décision est complétée par la reconduction, et son augmentation à 1,2 milliard, du fonds d'investissement local. Cela permettra de favoriser l'équipement et le développement, notamment, des territoires ruraux et des petites villes. Cette bouffée d'oxygène peut préserver l'emploi dans des entreprises œuvrant dans des secteurs essentiels pour nos collectivités.

L'AMF prend également acte de la volonté du Président de la République d'accélérer la couverture en téléphonie mobile de toutes les communes de France et de permettre l'accès au très haut débit à tous les territoires.

Enfin, l'AMF se félicite que la demande d'une loi spécifique pour préparer la réforme de la DGF ait été enfin entendue.

L'AMF poursuivra sa mobilisation pour la compensation intégrale des nouvelles charges transférées telle que la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Elle continuera à porter, avec détermination, les fortes attentes des maires de France et des présidents d'intercommunalité telles qu'exprimées par la Résolution générale du 99^{ème} Congrès adoptée à l'unanimité.

[Télécharger la Résolution générale](#)